JUILLET 2023 - N° 88

www.sarras.fr

Du Rhône aux coteaux

Sarras Ardèche

Le mot du Maire

LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE EST LANCÉE !

S'il est une préoccupation majeure dans notre pays aujourd'hui, c'est bien celle de l'accès aux soins et notamment la difficulté de pouvoir être suivi par un médecin généraliste. A Sarras, nous n'échappons pas à la règle, même si nous avons encore la chance d'avoir deux praticiens, plus que chargés et ayant bientôt l'âge de la retraite…

Partant de ce constat, l'équipe municipale a décidé d'agir. Depuis quelques années déjà, nous avions entrepris certaines actions pour rencontrer et tenter de convaincre de jeunes ou futurs médecins à venir s'installer chez nous. Mais devant les difficultés évidentes et en réflexion avec nos médecins, il a donc été décidé de créer une maison de santé pluridisciplinaire.

Un travail d'équipe !

Nous avons aussi la chance d'avoir de nombreux professionnels paramédicaux implantés qui, dès le départ, ont accepté d'être partie prenante et de contribuer à l'élaboration de ce projet de santé piloté par le Dr Mondon et Aubin Duret, notre pharmacien. Le choix du site reflète d'ailleurs ce travail d'équipe qui s'inscrit au-delà car la MSP sera conçue pour faciliter et permettre l'accueil et les échanges entre professionnels avec la mise à disposition d'une salle de réunion et de repos.

Côté calendrier, les travaux pourraient démarrer en fin d'année/début d'année prochaine pour s'étendre jusqu'à fin 2024, début 2025.

Ouverture dans 18 mois environ (projet susceptible de modifications)

Un projet important

Le projet est conséquent, structuré en deux parties complémentaires :

- un **volet immobilier** comprenant la construction d'un bâtiment entre les deux cabinets de kinésithérapie existants, ZAE Grande Ile, Route des Lônes ;

- l'élaboration d'un **projet de santé** pour le territoire par une équipe pluriprofessionnelle constituée par l'ensemble des acteurs de santé installés sur la commune ; ce projet doit être validé par l'Agence Régionale de Santé et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

A noter que ce dernier point est essentiel car, comme tout projet de cette envergure, il aura un coût élevé (aujourd'hui estimé à un peu plus d'un million d'Euros) et cette validation nous permettra de prétendre à des subventions de la part de l'Etat, de la Région, du Département et de la Communauté de communes.

Je voudrais saluer et remercier tout particulièrement nos deux médecins, le Dr Mondon et le Dr Arhancet, qui ont à cœur d'accompagner leurs patients au mieux de leurs possibilités et qui ont accepté de se déplacer, à terme, dans la maison de santé : c'était la condition essentielle au départ pour que nous puissions prétendre à ce projet. C'est également l'assurance que les futurs médecins que nous espérons accueillir puissent être accompagnés au mieux.
En somme, un passage de relais dans des conditions optimales ! L'union fait la force, seul on ne peut rien ! A travers ce travail engagé, nous avons voulu ensemble proposer une solution en matière de soins, indispensable aujourd'hui et pour l'avenir de notre commune. Nous pensons en tous cas que c'est la meilleure façon de mettre toutes les chances de notre côté pour accueillir de futurs médecins au sein d'une équipe dynamique et motivée.

En attendant la pose de la première pierre... bel été à tous !

Hélène Oriol

Sarras INFORMATIONS est rédigé par la commission communication de la municipalité - Directeur de la publication : Hélène Oriol - Rédactrice en chef : Dominique Mariaud - Dépôt légal 3ème trimestre 2023 - Impression : IDC 04 75 03 04 91

Principales décisions du conseil municipal

Séance du 26 avril

Rue des Vergers – acquisition de terrains : il est projeté de réaménager la rue des Vergers, au quartier des Moulinettes, mais il est nécessaire au préalable d'acquérir des bandes de terrain pour l'alignement de la voie. Le conseil décide donc d'acquérir de 9 propriétaires différents une surface totale de 660 m^2, au prix de 10€ le m^2.

Maison de santé – acquisition de terrains : le conseil valide à l'unanimité le projet de construction d'une maison de santé entre les 2 cabinets para-médicaux existants dans la Zone d'Activités «Grande Ile», ainsi que l'acquisition du terrain et des parkings aménagés nécessaires à la réalisation du projet, pour un prix global de 120.000€.

Séance du 13 juin

Maison de santé – choix de l'architecte : suite à la validation du projet de construction d'une maison de santé et à l'appel d'offres lancé pour la désignation d'un architecte, le conseil suit la proposition de la Commission communale d'Appel d'Offres (C.A.O.), et retient l'offre présentée par le cabinet Equilibre Aménagement et Développement (E.A.D.), de Salaise. Cette offre est d'une grande valeur technique et d'un montant de 68.950€ HT pour une mission complète.

Cantine scolaire : le conseil décide de passer le prix du repas de 4,20€ à 4,30€ à la prochaine rentrée de septembre, garderie comprise, avec une majoration de 2€ (soit 6,30€) en cas de retard d'inscription ou d'absence d'inscription.

Garderie scolaire : le tarif restera inchangé pour la prochaine année scolaire : 0,65€ la demi-heure, toute demi-heure entamée étant due.

Nota : il n'a été résumé que les principales décisions du Conseil. L'intégralité des décisions peut être consultée dans le hall de la Mairie, ou sur son site.

CCAS

Colis de Noël : URGENT

Les personnes de plus de 75 ans, arrivées dans la commune récemment (2022-2023), sont invitées à se faire inscrire en mairie, en vue de la distribution des colis de Noël. En effet, les commandes doivent être passées avant fin juillet.

Permanence sociale :

Pas de permanence sociale en juillet-août. En cas d'urgence, prendre rendez-vous en mairie, tél. 04 75 23 04 81.

Alerte canicule :

En cas de canicule, la salle du conseil à la mairie, climatisée, est ouverte du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Conseil Municipal des Jeunes

Nos neufs jeunes élus, très impliqués pour notre commune, ont organisé une matinée jeux de société le samedi 3 juin dernier, en association avec la bibliothèque municipale.

Une "matinée jeux" réussie

Une première édition qui a connu un vif succès puisque près de 40 joueurs de tout âge sont venus partager un moment très convivial et ludique. Les plus jeunes joueurs ont pu se rendre à la bibliothèque, écouter de belles histoires. De 9h30 à 11h30, la salle René Cassin a vibré au gré des fous rires des différentes parties de jeux endiablées !

Bravo à nos jeunes élus pour cette réussite !

Voici une présentation de trois de nos jeunes élus :

Eloey Dos Santos, 11 ans en CM2 à l'école publique de Sarras.

Quelles sont tes passions, tes loisirs ? J'aime passer du temps avec ma famille, faire du foot avec mes sœurs, chanter, danser, me promener et pratiquer le cirque.

Pourquoi t'es-tu présentée au CMJ ? Pour partager mes idées, réaliser des projets et rendre les Sarrassois heureux.

Que souhaites-tu voir réaliser pour les Sarrassois(es) et ta commune ? J'aimerais organiser des moments de partage, des projets ouverts à tous et que notre environnement soit moins pollué.

As-tu un message à délivrer aux Sarrassois(es) ? Venez dans nos projets où nous serons heureux de vous accueillir, soyez investi dans notre commune et respectez-vous !

Rafaël Fauriat, 10 ans, en classe de CM2, aimant l'histoire et la géographie.

Quelles sont tes passions, tes loisirs ? La marche et les jeux de toute sorte.

Pourquoi t'es-tu présentés au CMJ ? Pour faire partager mes idées et celle des enfants habitant Sarras.

Que souhaites-tu voir réaliser pour les Sarrassois(es) et ta commune ? Des projets entre toutes les générations et autour de la nature.

As-tu un message à délivrer aux Sarrassois(es) ? Oui, que tout le monde aide à mieux respecter notre belle nature et notre village

Simon Regat, 9 ans, en CM1 à l'école publique de Sarras.

Quels sont tes passions, tes loisirs ? J'aime beaucoup les animaux, le jardinage, la randonnée, la musique et les jeux vidéo.

Pourquoi t'es-tu présenté au CMJ ? Je souhaitais être un des premiers à en faire partie pour améliorer la vie de la commune.

Que souhaites tu voir réaliser pour les Sarrassois(es) et ta commune ? J'aimerais faire un jardin commun pour faire pousser plein d'aliments par exemple des tomates et tomates cerises.

As-tu un message à délivrer aux Sarrassois(es) ? Je souhaite que les Sarrassois arrêtent de polluer et que chacun se respecte les uns les autres et respecte la nature.

Pour vous aider...

Rappelons que le réseau «FRANCE SERVICES» tient une permanence en mairie tous les vendredis, de 13h30 à 16h30, sans RDV., pour vous aider dans toutes vos démarches administratives : fiscalité, santé, famille, retraite, emploi…

Même si l'agent ne pourra pas tout résoudre, il pourra au moins vous aider. Alors n'hésitez pas !

Attention : pendant la période estivale, les permanences ne seront pas assurées le vendredi 28 juillet.

Coup de chapeau

Prix spécial du jury !

Trois jeunes lycéens dont la sarrasoise Lyla Dos Santos, accompagnée de Lisa Regal, et de Jérémie Nicolas, tous les trois en classe de première, ont remporté le prix «spécial» du jury du concours, organisé par l'observatoire des inégalités. La remise des prix du concours a eu lieu le 29 mars dernier à Paris. La cérémonie réunissait 38 équipes et 180 jeunes finalistes d'un concours qui, au total, a rassemblé 3 400 personnes et 1 000 créations.

Lyla (à gauche) et ses deux partenaires.

Un court-métrage original

Le thème de cette dixième édition anniversaire était «Changeons les règles du jeu» et l'objectif était de dénoncer une inégalité à travers une affiche ou une vidéo.

Nos trois lycéens, inscrits à ce concours de manière volontaire, ont réalisé un court-métrage dans lequel ils se sont attaqués aux inégalités entre hommes et femmes notamment celles qui commencent dès l'école surtout à travers l'orientation.

Pour le montrer, ils ont inventé un jeu de société, le «Gender Society», inspiré du Monopoly des inégalités, qui met les personnages face à certaines injustices et stéréotypes.

Leur vidéo se termine, heureusement, sur une note plus positive et nous invite à changer nos mentalités !

Un peu moins de bruit SVP !

Nous recevons souvent, en mairie, des habitants se plaignant du bruit et notamment de ce que l'on appelle les «bruits de voisinage». C'est l'occasion donc de faire un point rapide sur la règlementation en la matière.

La règlementation des bruits de voisinage dans notre Département est régie par l'arrêté préfectoral du 17 février 2016. Il en résulte notamment :

- que toutes les activités bruyantes effectuées de manière occasionnelle par des particuliers (par exemple tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, etc…) ne peuvent être effectuées que :
. du lundi au vendredi, de 8 h à 12h et de 14h à 19h30,
. le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
. le dimanche de 10 h à 12 h.

- et que tous les travaux sources de bruit tels que les travaux de bâtiments, intérieurs ou extérieurs, sont interdits :
. avant 7 h et après 20 h, du lundi au samedi,
. toute la journée, les dimanches et jours fériés.

Pour plus de précisions, il est évidemment possible de consulter l'arrêté. Mais le mieux est bien entendu que chacun prenne conscience de la gêne qu'il peut occasionner au voisinage, et agisse en conséquence !!!

Nouveau sur la commune

Vous en avez marre d'avoir des ongles cassés tout le temps ? Vous ne sortez jamais avec les ongles dont vous rêvez ? Venez me retrouver chez Emotif Coiffure à Sarras (3B place Bochirol).

Pour plus de renseignements ou pour prendre un rendez-vous, n'hésitez-pas à me contacter au 07 53 32 95 34.

Retrouvez-moi sur les réseaux «Denisa Roman Ongles ».

La photo insolite

Un passage pour le moins insolite d'un troupeau de moutons et un bel arc-en-ciel nous permettent de publier 2 photos. D'autres photos reçues sont conservées pour une prochaine édition.

Arc-en-ciel sur les vignes...

Vous détenez une (ou plusieurs) photos insolites ?
Peu importe la nature : animaux, réunions, paysages, situations, etc...
Peu importe également le lieu, même extérieur à la commune.

Transmettez-la en mairie (mairie@sarras.fr), et elle paraîtra peut-être dans le prochain bulletin !

Vous voudrez bien indiquer si vous acceptez, ou pas, que votre nom soit mentionné.

Merci par avance pour vos envois, afin que cette rubrique puisse continuer.

Heureusement que la mairie était fermée !

2500 km couché !

C'est un bien original périple auquel a participé notre concitoyen Alain Ietter, du 15 juin au 1er juillet !

Original tout d'abord par sa distance. En effet, organisé par l'association «Sun Trip», dont le siège est à Chambéry, les participants sont partis de Chambéry le 15 juin et ont fait le «Tour des Alpes», en passant par les Alpes françaises, italiennes et suisses, en traversant notamment Nice et Andermatt en Suisse, en franchissant de nombreux cols, dont 8 entre 2.300m et 2.700m, pour arriver à Annecy le 1er juillet.

Alain Ietter et son "vélo solaire"

Mais original aussi par le moyen de locomotion. En effet, le principe est que les vélos sont des vélos à assistance électrique, mais que les batteries sont alimentées par le soleil, avec donc une conduite couchée sous les panneaux ! Son vélo, qu'il a confectionné lui-même, pesait environ 75 kg, bagages compris !

Il est revenu de ce périple un peu fatigué (il faut quand même pédaler, surtout dans les montées) mais enchanté de l'expérience et des rencontres faites, très enrichissantes. Bref, prêt à recommencer !

Pour visualiser : https://www.thesuntrip.com/ et pour le contacter : 06 76 26 23 55

Bibliothèque

La Bibliothèque municipale vous accueille pendant la période estivale, mais modifie ses horaires d'ouverture du 1er juillet au 31 août : les jeudis de 9h à 11h et les samedis de 9h30 à 11h30.

Fermeture les samedis 15 juillet et 12 août

Le samedi 13 mai était organisé le premier «café lecture» de l'année, une vingtaine de lecteurs a participé à ce moment convivial autour de la littérature. Au cours de cette séance les nouvelles acquisitions ont été présentées : «Le silence et la colère» de Pierre Lemaitre, «l'envol» d'Aurélie Valognes, «ceci est un fait divers» de Philippe Besson, «tout le bleu du ciel» de Melissa Da Costa… et bien d'autres !

Succès pour le "café lecture"

Les lecteurs évoquaient leurs coups de cœur : «Un coup de soleil» de Sérena Giuliano, «l'école des jours heureux» de Christian Signol, «Karma, amour et tortilla» de Céline Holynski, «Résistance en Ardèche», l'œuvre d'Annie Ernaux et de Sorj Chalandon... Un panel varié d'auteurs connus ou à découvrir !

La matinée passait trop vite et tous demandaient une nouvelle programmation. Suite à ce succès 2 rencontres seront organisées au 2ème semestre.

Rappel : les inscriptions et les prêts sont gratuits

Cantine : 2€ en cas de retard d'inscription !!!

Le tarif de la cantine va légèrement augmenter à la rentrée de septembre, puisque le prix du repas passera de 4,20€ à 4,30€. Cette hausse est donc inférieure à l'inflation.

Il faut rappeler que ce prix comprend forfaitairement 1 heure de garderie.

Par ailleurs, il a été relancé un appel d'offres pour choisir un prestataire pour la livraison des repas, également pour la rentrée de septembre. Le choix n'est donc pas encore défini.

La pénalité passe à 2€

Par contre, un important changement aura lieu en cas de retard ou d'oubli d'inscription. Nous recevons encore de nombreux appels de parents, la veille voire le jour même, pour signaler que, malgré les nombreux rappels et mises en garde effectués par le secrétariat, ils ont «oublié» d'inscrire leur enfant à la cantine !

Cette situation oblige à des rectifications incessantes, et fait perdre beaucoup de temps au secrétariat. Elle n'est pas nouvelle, et une pénalité de 0,10€ avait été mise en place l'année dernière, mais on s'aperçoit qu'elle était malheureusement insuffisante.

C'est pourquoi, comme beaucoup d'autres communes, il a été décidé de l'augmenter fortement à partir de la rentrée de septembre en la fixant à 2€ par inscription tardive, ou même absence d'inscription.

Nous espérons vraiment que ce montant aura un effet dissuasif, et que nous n'aurons pas à l'appliquer. Nous serions tous gagnants, parents et mairie…

Et pour la garderie ?

Le tarif de la garderie restera inchangé : 0,65€ la demi-heure, toute demi-heure entamée étant due.

Par contre, de nombreux problèmes sont là aussi constatés : retard des parents pour venir récupérer leurs enfants, appels téléphoniques dans l'après-midi pour prévenir que tout compte fait l'enfant restera à la garderie à 16 h 30 alors que ce n'était pas prévu, etc… Dans ces cas là, il est envisagé de porter la demi-heure à 1€.

Si cette décision est adoptée, les parents en seront prévenus.

Les finances : ça va mieux !

Le gros travail mené par l'équipe municipale depuis maintenant une quinzaine d'années a fini par porter ses fruits et a permis de diminuer l'endettement.

En effet, cet endettement, qui était de plus de 4 300 000€ en 2008 sera d'environ 3 200 000€ en fin d'année, et d'environ 2 600 000€ à la fin de ce mandat (sauf nouvel emprunt d'ici là), ce qui reste malgré tout important.

Cette baisse nous a permis également de retrouver une bonne capacité d'investissement, même si elle reste malgré tout mesurée. Nous devrions donc pouvoir réaliser les 2 grands projets restants : la maison de santé et le réaménagement du centre ancien avec un nouvel emprunt de peu d'importance, voire même sans nouvel emprunt.

Un grand merci donc aux élus et aux agents municipaux, qui ont tous contribué à cette amélioration qui était indispensable, ainsi qu'aux habitants de la commune, qui ont compris l'enjeu de ces efforts.

Accès à Chalavouse : c'est fini !

On en avait parlé : l'accès de la «route du Boiseigneur» sur la RD 6, communément appelée «route d'Eclassan», même s'il avait été amélioré il y une dizaine d'années environ, restait dangereux par suite d'une visibilité insuffisante.
C'est la raison pour laquelle la commune, après avoir acquis le terrain nécessaire, a retenu l'entreprise Mounard pour entailler le grand talus, composé surtout de rochers, et évacuer les déblais.
Ces travaux spectaculaires sont terminés. Le tracé de la route départementale n'est pas modifié, mais cela permet maintenant aux véhicules venant de la voie communale passant par Chalavouse d'avoir une plus grande visibilité des véhicules montants (environ 100m), et ainsi de s'engager en sécurité sur cette route départementale.

Plus de 800 m^3 ont été enlevés

Accrochez-vous !

Quelques porte-vélos étaient déjà existants, mais nos agents des Services Techniques viennent d'en installer d'autres :
place Bochirol, mairie, place Jean Moulin, place des 4 routes (pharmacie), église, centre Cassin…

Cela permettra aux cyclistes, de plus en plus nombreux, de vaquer à leurs occupations l'esprit tranquille : leurs vélos seront en sécurité…

Près de la mairie

Taxe foncière : ce qui va changer

On le sait : la taxe d'habitation est supprimée totalement à partir de cette année, sauf pour les résidences secondaires et les locaux meublés vacants. Les communes ont été intégralement compensées de cette perte de recettes.

La taxe foncière, elle, continuera d'être due par les propriétaires, occupants ou non. Les bases d'imposition et les taux vont subir d'importantes modifications cette année, que nous vous expliquons :

Augmentation des bases d'imposition

Le montant dû au titre de la taxe foncière s'obtient en multipliant la base d'imposition (colonne la plus à gauche de l'avis d'imposition, qui dépend notamment de la surface et du confort du logement) par les taux pratiqués par les destinataires de la taxe : commune, communauté de communes, Sirctom (enlèvement des ordures ménagères), taxe Gemapi (protection des inondations).

La variation des bases d'imposition est fixée par la loi de finances votée chaque année, et dépend du taux d'inflation constaté l'année précédente. Ainsi, la loi de finances pour 2023 prévoit une augmentation des bases d'imposition de 7,1%, compte tenu de l'inflation constatée en 2022.

Augmentation du taux communal du foncier bâti

Le taux communal d'imposition du foncier bâti était en 2022 de 31,87% de la base d'imposition (voir § ci-dessus), bien inférieur à la moyenne des taux au niveau départemental (38,69%) et national (38,28%).

C'est pourquoi il a été décidé cette année de pratiquer une augmentation de 4%, et de passer ce taux à 33,14%.

A noter que le taux communal du foncier non bâti (terrains agricoles) restera inchangé à 64,74%, supérieur à la moyenne nationale, mais inférieur à la moyenne départementale (79,83%).

Nette baisse du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Les efforts de tous pour pratiquer le tri sélectif commencent à porter leurs fruits : le taux d'imposition sera uniforme pour toutes les communes de la Communauté de communes en 2023, et a été fixé à 9,60%.

Pour notre commune, il était de 11,46% en 2022. Son passage à 9,60% entrainera donc une diminution de la taxe de 16% !!!

Cela démontre, une fois de plus, que les efforts collectifs ne sont pas vains, et que les situations peuvent s'améliorer si chacun y met du sien.
C'est la légende du petit colibri…

Au final, une augmentation d'environ 5,60%

Le taux pratiqué par la Communauté de communes restera inchangé, et le taux de la taxe Gémapi (protection des inondations), peu important, pourrait même légèrement diminuer.

L'augmentation finale de la taxe devrait être d'environ 5,60%, donc inférieure à ce qu'elle aurait été si tous les taux étaient restés inchangés.

Des barrières neuves !

Les grilles de protection de la passerelle sur le ruisseau, place de la Fontaine, étaient rongées par la rouille, et étaient devenues dangereuses.

Il a donc été décidé de les remplacer et, après demande de plusieurs devis, c'est l'entreprise Guy Chomel, de Boulieu les Annonay, qui a été retenue pour effectuer ce travail.

Vous pouvez donc maintenant vous appuyer aux barrières en toute sécurité…

Attention travaux !

Le Syndicat des eaux Cance-Doux va procéder à d'importants travaux de renouvellement et de renforcement de la conduite d'eau partant du carrefour route d'Ardoix/route d'Eclassan, jusqu'à la sortie de l'agglomération sur la route d'Eclassan.

Ces travaux confiés à l'entreprise Bouchardon, de Saint-Agrève devraient débuter en septembre et durer 3 mois environ.

La conduite principale, très ancienne, sera donc remplacée, de même que tous les raccordements individuels. Les compteurs qui seraient à l'intérieur des propriétés seront déplacés vers l'extérieur, en limite de domaine public, sans frais pour l'abonné. Tous les riverains seront d'ailleurs contactés individuellement.

Le tracé des travaux (en jaune et bleu)

Maison médicale de garde : faites le 15

*Depuis le lundi 26 juin, **la Maison Médicale de Garde de Saint-Vallier** est ouverte en soirée (19h/22h) du lundi au vendredi. Les patients sont reçus à l'hôpital, dans le bâtiment des consultations à côté des urgences.*

Comme auparavant, la Maison Médicale de Garde reste ouverte les samedis après-midis et dimanches toute la journée.

Tout patient devra avoir appelé le 15 avant de se rendre à la Maison Médicale de Garde.

En effet, désormais le 15 n'est plus seulement un numéro d'urgence mais aussi une plateforme de régulation lorsque les cabinets médicaux sont fermés.

Les écoles

Ecole publique : une fin d'année en beauté !

Cette année, de nombreux projets ont encore bien occupé les élèves de l'école publique. Certains culturels, d'autres sportifs, il y en a eu pour tous les goûts…

Projet contes :

Les élèves de la GS au CE2 ont pu travailler l'oralité à partir de l'écoute, de la création et de la mise en voix de contes.

Une conteuse professionnelle, Nathalie Lorand, est intervenue dans les 3 classes du cycle 2.

Au cours de ces 10 séances les élèves ont mis à profit et développé leurs capacités d'attention, d'écoute et de mémorisation. Ils ont beaucoup échangé entre eux mais aussi parlé devant le groupe puisque tout le travail s'est fait à l'oral. Une restitution devant leurs parents à eu lieu à l'issue des séances afin de valoriser leurs efforts et de se mettre en conditions réelles de conteur...

Projet fresque :

Des couleurs et de la gaieté dans la cour

Cette année, les élèves de maternelle ont réalisé une fresque murale. Au cours de plusieurs séances, ils ont travaillé avec l'artiste Agnès Veyre Serre pour la peinture de 6 grands panneaux très colorés sur le thème du jardin et des petites bêtes.

Ces panneaux, installés par les agents communaux, viennent embellir les murs de la cour maternelle.

Jeudi 15 juin, les élèves ont invité leur famille au vernissage de cette fresque, un moment convivial de partage que tout le monde a apprécié.

Atelier musical :

Dans le cadre des « concerts de poche » et en partenariat avec la C.C. Porte de DrômArdèche, il a été proposé à la classe des CM1 un atelier musical.

Le lundi 5 juin, 2 artistes ; Apolline Lafait (violoncelliste) et Fabienne Chazel (comédienne), sont venues partager un moment d'écoute et de création. Pendant une heure, les intervenantes ont échangé avec les élèves autour du concert en proposant quelques extraits musicaux.

Grâce à leur imagination, laissant parler leurs sensations au rythme de la musique, la classe a ainsi guidé la musicienne et la comédienne à travers des paysages de montagne, de ruisseaux en y rencontrant de bien curieux personnages ! En une heure, les élèves créèrent l'histoire toute en humour et en musique de «L'oiseau et la baleine» et furent ravis de cette rencontre !

Projet des Classes qui dansent

Cette année un grand projet artistique a uni toutes les classes de notre école : «les classes qui dansent». Aurélia Picot, danseuse professionnelle, a accompagné chaque classe dans la création d'une chorégraphie sur le thème de la paix. Après de nombreuses séances et un grand investissement de la part des élèves, le mardi 6 juin a eu lieu une grande représentation au théâtre d'Annonay. Le cœur battant, les élèves ont donné le meilleur d'eux-mêmes devant un public d'enfants venus de différentes écoles.

Forts de cette expérience, les élèves ont dansé devant les parents à la fête de l'école, quelques semaines plus tard.

Tournoi rugby inter-écoles

Mardi 20 juin, les élèves des classes de CM1 et CE2/CM2 ont participé à un grand tournoi inter-écoles au parc de Déomas à Annonay. Durant l'année, les élèves ont pu bénéficier de plusieurs séances de découverte avec des joueurs du CSA. Le jour du tournoi, 6 équipes mixtes représentaient notre école. Chaque école participante s'était vu attribuer un pays du championnat de l'ovalie. Sarras s'était donc transportée jusqu'en Argentine pour une très belle matinée !

Nous remercions l'amicale laïque pour sa participation financière généreuse à de nombreux projets. Nous vous souhaitons de belles et bonnes vacances. On se retrouve à la rentrée le lundi 4 septembre, pour une nouvelle année scolaire….

Rugby à Déomas

L'école du Vieux Château

Cette dernière période a été riche en activités et en découvertes pour les élèves du Vieux Château !

Comme un poisson dans l'eau

C'est ainsi que les élèves ont pu, au Centre aquatique Bleu Rive de Saint-Vallier, au cours de six séances valider pour certains leur pass-nautique ou leur certificat d'aisance aquatique.

Découverte du BMX

Grâce à l'animation mise en place par Jean-Claude Laffont, président de Sarras-St-Vallier cyclisme, les élèves ont pu s'essayer à la pratique du BMX. Les élèves de 6 à 12 ans ont appris à anticiper les bosses et les obstacles en adoptant une posture particulière.

La Science s'invite à l'école

Lundi 26 juin, les élèves ont construit une montgolfière à l'école. Mr Entressangle, Alexandre et Benjamin ont expliqué le principe de l'ascendance thermique. C'est en manipulant et en observant que les élèves ont compris l'importance de chauffer l'air du ballon pour que celui-ci s'envole.

Grâce à l'utilisation des brûleurs et du savoir-faire du pilote et de ses assistants, la mini-montgolfière a pu s'élever dans la cour de récréation, sous le regard ébahis des petits comme des grands !

Du côté de l'APEL

Les successeurs des frères Montgolfier !

Ce samedi 1er juillet a sonné la fin d'année pour les membres de l'Apel de l'école du Vieux Château avec comme dernière action la fête de l'école et l'envol d'une mini-montgolfière.

Cette année encore les parents d'élèves ne se sont pas ménagés pour offrir un peu de divertissement aux enfants en finançant les séances de piscine, une initiation au BMX, atelier montgolfière pour un décollage dans la cour et la fabrication de ballon volant par les enfants, ainsi qu'une sortie au Zoo de Peaugres le 6 juillet.

L'année prochaine sera également riche en évènements avec notre marché de Noël et la reconduction de notre concours de gâteaux, le vide grenier, le loto, vente de plants et beaucoup de projets en cours de réflexion...

L'APEL vous remercie pour votre soutien tout au long de l'année et vous souhaite un bel été.

Du côté de l'OGEC

L'Ogec est ravie d'accueillir Séverine BARD comme nouvelle directrice et en profite pour renouveler son bureau. Alors si le cœur vous en dit, si vous avez des talents : comptable, administratif, gestion d'équipe, petits ou gros travaux, ...et même si vous n'avez pas d'enfants à l'école du Vieux Château, n'hésitez pas à faire remonter vos candidatures en vue de la prochaine assemblée générale qui aura lieu à la rentrée.

Contact : ogec.sarras07@gmail.com

Claire Pilates

La 2ème saison de Pilates vient de se terminer sur une note festive et champêtre avec un cours sur l'herbe le long de la rivière d'Ay.
Nous tenons à remercier tout d'abord l'équipe municipale et son service technique pour leur soutien, leur disponibilité et leur réactivité.

Dernière séance en plein air

Et aussi nos adhérents, sans qui cette jolie aventure humaine n'aurait pas lieu, pour leur bonne humeur, leur dynamisme, leur assiduité et leur fidélité !

La nouvelle saison reprend le 30 août

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Pensez à vous inscrire avant votre départ en vacances et vous pourrez partir l'esprit tranquille !!!

Contact : 06.88.18.72.16 ou : clairepilate@gmail.com

Boule Sportive

Des résultats inégaux !

A Bellecour, la confrontation a tourné court puisque les 2 quadrettes n'ont pas pu sortir des poules de qualification. Par contre à Chandolas, les 3 équipes engagées ont obtenu d'excellents résultats en gagnant chacune 2 parties sur 3.

Le jeu extérieur bientôt en service

Les travaux du jeu extérieur ont débuté en mai avec le décaissement effectué par les agents communaux. Avec l'aide de quelques membres de la Boule sportive, les murs d'enceinte en mœllons ont été dressés et remplis de béton. Courant juillet, l'empierrage et le revêtement en goudron doivent être assurés par la société Lojmat de Vion.

Des boulistes en reconversion maçonnerie

Après sablage, traçage et protection des murs, le jeu pourra être utilisé en septembre et l'inauguration s'effectuera avec l'organisation d'un concours.

Pas de changement d'horaire durant l'été : le rendez-vous hebdomadaire est toujours le lundi de 17h à 20h.

Twirling Bâton

Lyn avec la coupe

Lyn Bonnet a participé au championnat de France de Twirling Bâton les 1 et 2 juillet dernier à Oullins.

Elle effectue sa première année en solo avec de très bons résultats toute la saison notamment le titre de championne de l'Ardèche (et seulement après 2 ans de pratique !) et s'est classée 6ème.

Bravo à Lyn pour sa performance !!

Lyn et Santiago remporte le titre de champion de France avec l'équipe Pompons régional sur le thème "ZEN".

Tennis Club

La pratique du Tennis vous intéresse ?

Enfants dès 4 ans, adultes (débutants-confirmés), rejoignez-nous la saison prochaine.

Des séances d'essai vous seront proposées début septembre.

Contact : 06 25 26 07 13
tcsvs.nicepage.io
tcsvs26240@gmail.com

Foot : montée de l'équipe 1 !

L'équipe 1 monte en D1

La saison 2022/2023 restera un excellent cru pour l'ESSSV avec la montée en D1 pour l'équipe première, ticket obtenu après un parcours exceptionnel de 21 victoires pour seulement 3 défaites. Seul regret, l'élimination en 1/2 finale de la coupe Drôme Ardèche aux tirs au but.

Objectif rempli, JB Girard gardera les rênes la saison prochaine, Lucas Ravinel restant son adjoint.

Après un début de championnat chaotique, les **Seniors B** ont redressé la situation lors des matchs retour et peuvent nourrir des regrets car le groupe avait le potentiel pour disputer la 1ère place. L'an prochain, Alain Ravinel aura la responsabilité du groupe et l'ambition de monter en D3.

Les **Seniors C** ont manqué de régularité, souvent tributaires des autres équipes mais leur solidarité à l'image de leurs 3 coachs, leur a permis de terminer en milieu de tableau.

Les jeunes sont présents, mais pas les parents !

Les **U13** ont réalisé une excellente saison en jouant les premiers rôles en D1. La majorité des joueurs se retrouvera en U15 avec l'objectif de monter en D3.

Lors de la 2ème phase de championnat, les **U15** réalisent de meilleures performances confirmant les progrès constatés par leur coach.

Point noir de la saison : l'absence des parents qui n'ont pas suivi l'équipe entraînant même un forfait par manque de véhicules lors d'une rencontre à l'extérieur !!

Après leur montée en D3 en janvier, les **U18** ont confirmé leur capacité à se maintenir à ce niveau en terminant le championnat à la 5ème place, Dans la perspective d'une diminution de l'effectif, le groupe évoluera avec le club de Larnage la saison prochaine, ce qui permettra aux joueurs d'évoluer en D2.

Allez les filles !

Débutants et féminines

Les débutants de l'école de foot 6/7 ans) et la nouvelle section «baby foot» (4/5 ans) encadrés par Daniel Faure et Jean François Vassy, ont poursuivi leur apprentissage avec assiduité et ont participé en fin de saison à quelques plateaux sans classement.

Nos Féminines qui n'ont disputé que des matchs amicaux ont décidé de retrouver l'adrénaline de la compétition en 2023/2024 en participant au championnat loisir.

Reprise de la vogue : un succès !

Pari gagné pour l'ESSSV et son Président Joël Vernet avec la reprise de l'organisation de la vogue de juin, grâce à l'engagement de tous les acteurs du club et le soutien de la municipalité, le succès a été au rendez-vous durant les 3 jours avec bal, concerts, concours de pétanque, cochon grillé et bonne humeur...

Malgré la réussite des différentes manifestations organisées par le club, la situation financière reste déficitaire en raison d'investissements importants en matériel et un trop perçu d'aide durant la covid à rembourser. Pour retrouver l'équilibre, la commission des fêtes aura un rôle primordial ! Le club remercie les sponsors pour leur soutien financier.

La nouvelle saison se profile avec la reprise des entraînements pour le groupe 1 le lundi 31 juillet à 19h30.

Les Seniors B et C rechausseront les crampons le lundi 7 août.

Sarras Randonnées

Parce que la marche et la découverte de magnifiques sites est leur passion, l'association poursuit ses randos en moyenne montagne avec un programme très varié sur les sentiers des massifs environnants : samedi 22 juillet : l'Oisans, samedi 5 août : Belledonne, Chamrousse, dimanche 20 août : Chartreuse, St Pierre de Chartreuse, week-end 25 au 27 août : Queyras, Cervières (05) : complet !

Samedi 9 septembre : Vercors, Corrençon, Grande Moucherolle, dimanche 8 octobre : Vercors Lunette de Malleval, mercredi 11 au vendredi 13 octobre : Cassis, les Calanques.

Rendez-vous pour départs place Jean Moulin à 7h (sauf le 22 juillet à 6h30 et sauf WE).

Contact : Christine 06 37 83 83 26

Mais aussi des petites sorties le mercredi matin sur la commune et villages environnants. Rendez-vous pour départs à 8h place Jean Moulin : 5 et 19 juillet, 2-16 et 30 août, ou à 13h30 : 13 et 27 septembre, 11 et 25 octobre.

Contact :
Lise au 06 89 56 46 31.

Plus de précisions et photos sorties sur blog «sarrasrandon07».

Pause à Villard de Lans

Dans la roue des cyclistes

Les jeunes cyclistes ont pu enfin bénéficier d'une saison sur route pleine cette année. La participation au trophée régional des jeunes cyclistes les 27 et 28 mai à Gervans et St-Jean de Muzols a été un moment fort pour les sociétaires. Ce furent deux jours de partage avec les meilleures équipes de la région Auvergne-Rhône Alpes.

L'Ardéchoise des jeunes du mercredi 14 juin a été très appréciée après deux ans d'absence. Trois jours plus tard, les rouges et blanc étaient à Sécheras pour la finale du trophée Drôme-Ardèche des écoles de vélo ! Les vacances scolaires sont l'occasion d'une coupure méritée...

Les jeunes sur les routes ardéchoises

Bientôt la reprise...

Pour préparer le grand prix d'Ardoix du dimanche 10 septembre, les entrainements collectifs U15/U17 débuteront à partir de mi-août les mardis et jeudi soir. Ensuite, les U9, U11 et U13 reprendront progressivement les entrainements les mercredis après-midi à partir du 6 septembre pour préparer la saison de cyclo-cross.

Renseignements et pré-inscriptions : Jean-Claude Laffont au 06 77 98 03 35.

Bravo aux gymnastes

2 Sarrassoises se sont rendues aux Championnats de France de Team Gym à Poitiers.

Alexia PENET 11 ans en CM2 a l'école primaire de Sarras et Olivia PENET 16 ans lycéenne a Saint Vallier commencent la gym toutes les 2 en 2016.

Première expérience de championnat de France pour Alexia et son équipe en Team gym 10/15 ans qui terminent à la 3ème place/33 et montent sur le podium !

Olivia et son équipe de Team Gym terminent 4ème/18 à 0.05 points du podium.

Elle concoure également en équipe en Tumbling.

Félicitations à nos deux concitoyennes !

Croq'Notes

L'été est la, les vacances approchent !

Les Choeurs Cro'q Notes Adultes et Juniors, vont prendre leur pause estivale après une saison bien remplie et un dernier concert réussi à Saint-Vallier le 4 juin !

Une nouvelle Cheffe de Chœur

Mikaël Ferreira que nous avons tant apprécié comme Chef de Chœur durant ces 7 dernières années, nous quitte pour de nouveaux horizons professionnels. Il nous a beaucoup apporté, donnant une nouvelle dynamique à notre chorale par ses choix créatifs, modernes, ses mises en scène inédites et originales. Nous le remercions, encore une fois, pour sa bienveillance envers nous tous, son humour, son petit grain de folie et nous lui souhaitons bonne chance.

Dès le **mardi 5 septembre** les répétitions reprendront avec une jeune et talentueuse Cheffe de Chœur à qui nous souhaitons la bienvenue. Seul le jour change, les horaires restent les mêmes, 20h pour les adultes et 18h30 pour le Chœur enfants qui sera dirigé par Laurence Soubeyrand.

Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à la nouvelle aventure des Chœurs Cro'q Notes, c'est avec plaisir que vous serez accueillis. Les 3 premiers cours d'essai sont gratuits. Bel été à vous tous et à bientôt.

Contacts : Monique au 06 87 32 24 38, Laurence au 06 51 05 53 19 ou site internet www.croqnotes.org

Sarras Patrimoine

Exposition et conférence au programme

Le 15 avril, l'association organisait une **soirée conférence** «Les ponts en Ardèche», Mr Gérard ROBERT, photographe amateur, qui immortalise les ponts a présenté de nombreux clichés, et a décrit la richesse de ces ouvrages.

Plus de 100 personnes ont assisté à cette présentation !

Un moment convivial terminait cette soirée, au cours de laquelle le conférencier dédicaçait son livre «l'Ardèche des ponts».

Le 23 avril, lors de la marche de la Syrah, organisée par «Sarras Randonnées», deux membres de l'association, Jean Pierre Garnier et Christian Meissat présentaient et commentaient des photos sur le patrimoine local, pour le plus grand plaisir des marcheurs.

A noter sur votre agenda

- Journée du patrimoine le dimanche **24 septembre** au château : «L'industrie à SARRAS»
- Conférence le samedi **28 octobre** à 18 heures salle 4 centre Cassin : «La vie de Imbert De Bathernay» par Denis Deroux.

Comité des Fêtes

Mercredi 14 juin, les bénévoles du comité des fêtes ont préparé ravitaillement et animation pour le passage de l'Ardéchoise qui fêtait sa 30e édition. Comme chaque année les produits de nos commerçants et producteurs locaux étaient proposés et Bob Solo, artiste sarrassois, nous a interprété des chansons françaises accompagné de sa guitare !

Merci aux villageois qui sont venus encourager les cyclistes et admirer les décorations, dans la bonne humeur et sous le soleil...

A vos agendas : Après la soirée du 13 juillet, la Compagnie Péricard sera à Sarras le **vendredi 18 août** pour une spéciale "Cloclo" ! Nous vous accueillerons à la rivière d'Ay à partir de 20h. Petite restauration sur place.

Toujours de l'ambiance au comité des fêtes !

Les "Amis des 3 côteaux" en voyage

Au printemps, la «commission voyages» a innové pour le voyage d'une journée, en organisant une croisière sur le Rhône, au départ d'Avignon.

Devant le succès remporté lors des inscriptions, deux dates étaient programmées : le 27 avril et le 11 mai, et 105 personnes ont pu partir !

A bord du bateau, les croisiéristes découvraient les sites d'Avignon, Beaucaire, Tarascon avec en prime, le passage d'une écluse. A leur arrivée à Arles, le car les attendait et les conduisait à l'abbaye de Montmajour pour une visite guidée de ce majestueux et très ancien édifice.

Toujours prêts à partir !

La journée se poursuivait par la visite d'une chocolaterie. Au retour à Sarras, une collation attendait les voyageurs au foyer des Amandiers et terminait dans la convivialité cette journée appréciée de tous.

Un voyage de 5 jours a été organisé dans le Jura du 26 au 30 juin. 39 personnes ont participé et apprécié ce beau périple.

ACTIVITES : Pendant la période estivale, seules la marche et la pétanque sont maintenues.

Journée champêtre le jeudi 24 août au complexe sportif. Les inscriptions seront prises le mardi 1er août à la salle des fêtes de 10h à 11h30.

Contact : Marie-France Bombrun : 06 23 91 71 98

La Galoche

Les galocheurs ne font pas que marcher dans la région !

Dans le Pilat

Après avoir fait le tour du Mézenc et du Gerbier de Jonc (150km), le tour St-Régis (200km), deux fois le chemin de Stenvenson (500km), la Vallée des Merveilles (160km), la Vallée de la Roya (150km), les montagnes de Gap et alentours (150km), l'Ardèche du sud (150km), ils viennent de faire 110km de Die à Vizille !

AC-AFN

Une belle cérémonie

Deux plaques commémorant les durs combats que livrèrent les tirailleurs du 6ème régiment de Spahis lors de la défense de Sarras les 23 et 24 juin 1940, érodées par le temps, ont été remplacées. Leur dévoilement a donné lieu à une cérémonie militaire le 26 mai.

Dévoilement de la nouvelle plaque

Un détachement du 1er régiment de Spahis de Valence et les porte-drapeaux de différentes associations d'anciens combattants ont rendu les honneurs devant la stèle du chef Grelety, route d'Eclassan, lieu où il fut abattu. La cérémonie s'est poursuivie au carré militaire du cimetière où il repose avec 5 de ses camarades. L'inauguration de ces nouvelles stèles remet ainsi à l'honneur le courage et la valeur de ces soldats. Le commandant la Délégation Militaire Départementale assurait le cérémonial.

Le président du comité départemental du Souvenir Français, à qui nous devons cette réalisation, était présent, ainsi que de nombreux élus.

Sapeurs-pompiers : 130 ans !

Cette année le centre d'incendie et de secours fête ses 130 ans !

Pour l'occasion le **samedi 2 septembre** se tiendra une journée festive à la caserne.

Au programme à partir de 15 h :

- exposition de photos retraçant la vie du centre,
- exposition de véhicules de pompiers anciens et récents, de miniatures,
- manœuvre incendie, manœuvre secours routiers, stand Secourisme, information recrutement,
- jeu gonflable et parcours pompier pour enfants...

Buvette et repas ardéchois sur place et à emporter. Réservation possible au 06.61.69.77.52

Adieu Marcel

C'est avec une grande tristesse que le centre d'incendie et de secours a appris le décès de Marcel Mazet à l'âge de 67 ans. Entré au centre de Sarras le 1er novembre 1976, il a fait valoir ses droits à la retraite le 6 septembre 2020, ce qui lui a valu la médaille «Grand Or», pour plus de 40 ans de services !

Reconnu dans tout le département pour son implication que ce soit sur des formations, des interventions et aussi dans les colonnes feux de forêts à Burzet auxquelles il a si souvent participé.

On retiendra sa joie de vivre, sa bonne humeur permanente, sa disponibilité pour rendre service, qui le faisaient apprécier de tous, ainsi que son courage devant la maladie, qui a malheureusement été la plus forte.

Repose en paix, Marcelou.

Informations diverses

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE SARRAS :
En hiver du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 13h15 à 17h
En été du lundi au samedi : de 8h30 à 12h et de 13h à 18h
Tél : 04.75.03.84.07. Les changements d'horaires ont lieu en même temps que le changement d'heure calendaire.

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :
Lundi : 10h à 12h et 14h à 17h30 / mardi : 9h à 12h et 14h à 17h
Mercredi, jeudi, samedi : 9h à 12h / vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30
Tél. 04 75 23 04 81

Piles usagées, cartouches d'encre d'imprimantes, bouchons plastique, dosettes et emballages Tassimo à déposer dans des containers adaptés en mairie.

MAISON FRANCE SERVICES :
Tous les vendredis de 13h30 à 16h30 en mairie sans rendez-vous

AGENCE POSTALE COMMUNALE :
Tél. : 04 75 68 94 88

PERMANENCE SOCIALE 04 75 23 04 81
Le 1er samedi du mois de 9h30 à 11h en mairie sans rendez-vous.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :
Tél : 04 75 23 72 15
bm-sarras@inforoutes-ardeche.fr
Ouverture le lundi de 16h30 à 18h, le samedi de 9h30 à 11h30 et le 1er jeudi du mois de 9h30 à 11h30 au Centre René Cassin (sauf l'été).

ENCOMBRANTS (sauf déchets verts)
Les personnes désirant se débarrasser d'encombrants et ne pouvant se rendre à la déchetterie peuvent se faire inscrire en mairie. Un ramassage sera effectué par les agents communaux.

LES PERMANENCES EN MAIRIE 1er étage
- ASSISTANTE SOCIALE DE TOURNON
les mardis après-midi uniquement sur RDV au 04 75 07 07 10 (CMS de TOURNON)
- MUTUELLE COMMUNALE
3ème jeudi de chaque mois sur rendez-vous au 05 64 10 00 48 (ACTIOM) ou mairie.
- PERMANENCE HABITAT SOLIHA
Le 2ème jeudi de chaque mois, de 10 h à 12 h.
Contact : Objectif Habitat : 04 75 23 54 46
mail : habitat@portededromardeche.fr

ARDÈCHE AIDE À DOMICILE (AAD) :
Vous pouvez joindre Mme Pauline Budnik 85 imp. les Amandiers, 07370 Sarras au 04 75 23 46 19, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 16h, le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES
Pompiers : le 18 ou 112 d'un portable
SAMU : 15
Gendarmerie d'Andance : 04 75 34 21 44
Centre Hospitalier St-Vallier : 04 75 23 80 00
Centre Hospitalier Annonay : 04 75 67 35 00
Centre Hospitalier Tournon : 04 75 07 75 07
Centre anti-poison : Grenoble : 04 76 76 59 46
Centre anti-poison : Lyon : 04 72 11 69 11
Dr Arhancet Dominique : 04 75 23 30 80
Dr Mondon Philippe : 04 75 23 07 68
Médecin de garde : 15
Cabinet infirmiers : 04 75 23 22 22
Pharmacie des Cévennes : 04 75 23 00 70
Pharmacie de garde le W.E : 04 75 03 02 53
Cabinet de kinésithérapie :
O. Prepelita 04 75 23 13 08
Pôle Santé "Grande Ile" :
Cabinet de kinésithéraphie/ostéopathie 09 50 30 01 23
Orthoptiste : 07 71 79 13 22
Diététicienne nutritionniste : 04 75 23 36 43
Sage-femme : 06 70 85 80 18
Taxis : Vallon : 04 75 23 23 23
Crèche "à petits pas" : 04 75 31 67 57
Loisirs : Office de Tourisme à Hauterives : 04 75 23 45 33
Centre aquatique "Bleu Rive" : 04 75 23 18 99
Ciné Galaure : 04 75 23 36 19
École publique : 04 75 23 05 90
École privée : 04 75 23 15 87

COORDONNEES PRESSE
DAUPHINÉ LIBÉRÉ - Annick RENIER
3775 Rte de la Tuilière, 07610 Lemps
06 87 90 28 14 - annick.j.renier@gmail.com
L'HEBDO DE L'ARDÈCHE - Jean-Claude REYNAUD
2 Rue des Moulinettes - 07370 Sarras
04 75 23 09 46 - 06 75 20 80 80
jean-claude-f.reynaud@laposte.net
REVEIL DU VIVARAIS - Pas de correspondant pour l'instant.

ÉTAT CIVIL AVRIL, MAI, JUIN

NAISSANCES :
- Abel VALAYER : 11 avril
- Elio GROUX : 25 avril
- Milann RODDIER : 28 avril
- Bora NHEM : 14 mai
- Méline DEMBELE : 29 mai
- Helena PERA COURIOL : 6 juin
- Soann HEUDE : 9 juin
- Lyzio BONNET : 09 juin
- Alma MARCHIO : 11 juin

MARIAGES :
- Eric BENTZ-Laetitia HAMON : 01 avril
- Pierre BOMPAIS-Solène BOISSONNET : 21 avril
- Martial DUVERNÉ-Marielle STEBOUN : 17 juin

DÉCÈS :
- Léonard SIMONE : 31 mars
- Hélène CHAVANON : 01 avril
- Georges BAYLE : 28 avril
- Janine BONNEFOY : 28 mai
- Marcel MAZET : 27 juin

CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS

DATE	ORGANISATEUR	MANIFESTATION	LIEU
jeudi 13 juillet	Comité des fêtes	Bal et feu d'artifice	Stade
vendredi 18 août	Comité des fêtes	Soirée Péricard	Rivière d'Ay
jeudi 24 août	UNRPA	Repas champêtre + pétanque	Complexe sportif + boulodrome
samedi 2 septembre	Sapeurs Pompiers	120 ans Centre secours	Caserne
samedi 9 septembre	Conscrits	Concours de pétanque	Boulodrome
dimanche 10 septembre	AC / AFN	Journée champêtre	Complexe sportif + boulodrome
sam 16 et dim 17 septembre	Sarras Patrimoine	Exposition Photos	Château
dimanche 24 septembre	Sarras Randonnées	Marche Handicap Evasion	Boulodrome
samedi 30 sep et dim 1 octobre	Sapeurs Pompiers	Vogue	Place Jean Moulin
samedi 7 octobre	ADAPEI/Commune	Opération brioches	Salle des fêtes
dimanche 8 octobre	UNRPA	Semaine bleue	Salle des Fêtes
dimanche 15 ou 22 octobre	CCAS	Bourse aux jouets	Complexe sportif
mercredi 18 octobre	Donneurs de Sang	Collecte de sang	Salle des fêtes
dimanche 22 octobre	Loisirs et Culture	Marché aux puces	Complexe sportif + boulodrome
samedi 28 oct	Sarras Patrimoine	Conférence	Salle 4